



Les multinationales du tabac perdent un procès

Rubrique : actualités - Date : mardi 16 avril 2002

(AT) La firme australienne British American Tobacco (BAT) devra verser 700.000 dollars australiens d'indemnités à une fumeuse de 51 ans pour les maladies et douleurs subies. Rolah Ann McCabe a été atteinte d'un cancer pulmonaire à rapide progression. Le tribunal a condamné la BAT pour avoir saboté la procédure et détruit des documents compromettants.

Le cas de Rolah Ann McCabe est le premier en Australie ayant abouti à une condamnation. Le résultat de ce jugement permet en principe à d'autres fumeurs de porter plainte contre la BAT. Par ailleurs, les personnes responsables de la destruction des documents sont également menacées de procès. Cela dit, la BAT a annoncé qu'elle recourait contre la décision de justice. Mais un recours n'aurait, en l'occurrence, guère de chances d'aboutir.

Source : BAT faces litigation Armageddon after document shredding leads to collapse of Australian cancer case, [ASH news release](#) 11th April 2002.